

Montréal le 23 septembre 2019

## Par dépôt électronique (SDÉ)

M° Hélène Sicard L. LL Avocate 5175 de la Concorde Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0G1

**Objet:** Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures

relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable

**Dossier R-4008-2017** 

Maître Sicard,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre du 23 septembre 2019, dans le dossier mentionné en objet, requérant un délai supplémentaire pour le dépôt de la preuve ou des observations par l'ACEFQ.

Compte tenu des raisons invoquées, la Régie accueille cette demande de délai et attendra donc le dépôt de ces documents au plus tard le 26 septembre 2019 à 15h.

Veuillez agréer, Maître Sicard, l'expression de nos sentiments distingués.

Natalia Lis pour Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie VD/nl

Sans frais : 1 888 873-2452 Télécopieur : 514 873-2070 www.regie-energie.qc.ca